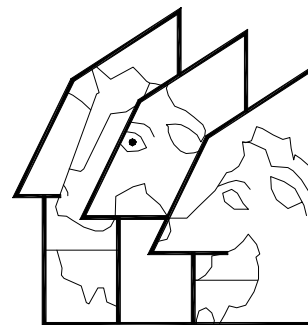
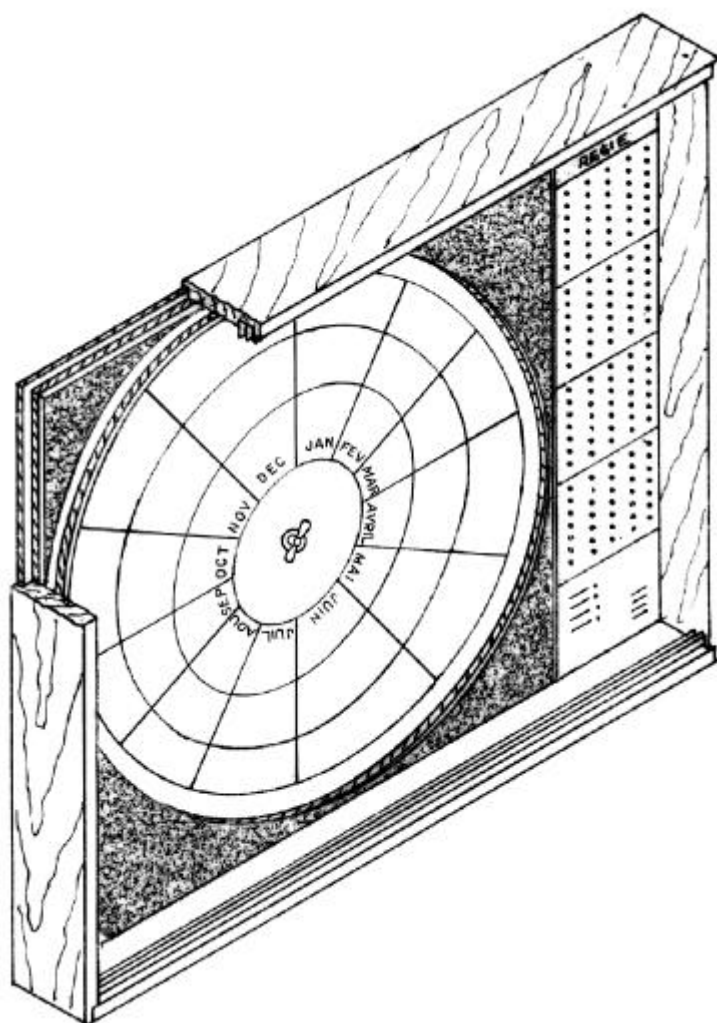


FONCTIONNEMENT DU CADRAN DE RÉGIE POUR TROUPEAU LAITIER



20900



FONCTIONNEMENT DU CADRAN DE RÉGIE

POUR TROUPEAU LAITIER

POINTE BLEUE:

Indique la date de vêlage et la date du jour. Lorsqu'une vache vêle, il suffit d'insérer l'épingle bleue portant le numéro de la vache dans le cadran vis-à-vis la pointe bleue, dans la couronne la plus

POINTE NOIRE:

Surveillance des chaleurs. Cinquante-huit (58) jours plus tard, l'épingle bleue passe devant la pointe noire; commence alors la période durant laquelle il importe de surveiller quand cette vache sera en chaleur de façon à ce qu'elle soit saillie le plus tôt possible après la 60e journée qui suit le vêlage.

POINTE ROUGE:

Date de saillie. Lorsque la vache est saillie, il suffit de remplacer l'épingle bleue l'identifiant, par l'épingle rouge portant le même numéro, mais en prenant bien soin d'insérer cette épingle rouge, non pas où l'épingle bleue était auparavant, mais dans le segment indiqué par la pointe rouge dans la première couronne extérieure sur le disque.

POINTE ORANGE:

Surveillance des chaleurs. Vingt-et-un (21) jours plus tard, l'épingle rouge passe devant la pointe orange; celle-ci aide à vérifier si la vache revient en chaleur ou non. Si elle ne donne aucun signe de chaleur, l'épingle rouge demeure en place. S'il y a retour de chaleur, une nouvelle saillie est faite et l'épingle rouge est reportée dans le segment indiqué par la pointe rouge, mais dans la deuxième couronne. Si une 3e ou une 4e saillie est nécessaire, l'épingle rouge est reportée chaque fois dans le segment vis-à-vis la pointe rouge en prenant soin de la placer dans la 3e ou la 4e couronne, selon le cas.

POINTE VERTE:

Vérification de la gestation. La pointe verte à 42 jours de la pointe orange, rappelle qu'il est temps de vérifier ou de faire vérifier si la vache saillie soixante-trois (63) jours plus tôt, est bien en gestation. Ceci étant confirmé, il suffit d'enlever l'épingle rouge pour la remplacer dans la même couronne et dans le même segment, par l'épingle verte portant le même

POINTE JAUNE:

Tarissement 62 jours avant le vêlage. Lorsque l'épingle verte atteint la pointe jaune, on procède au tarissement de la vache concernée et on remplace l'épingle verte par l'épingle jaune correspondante.

POINTE BLANCHE:

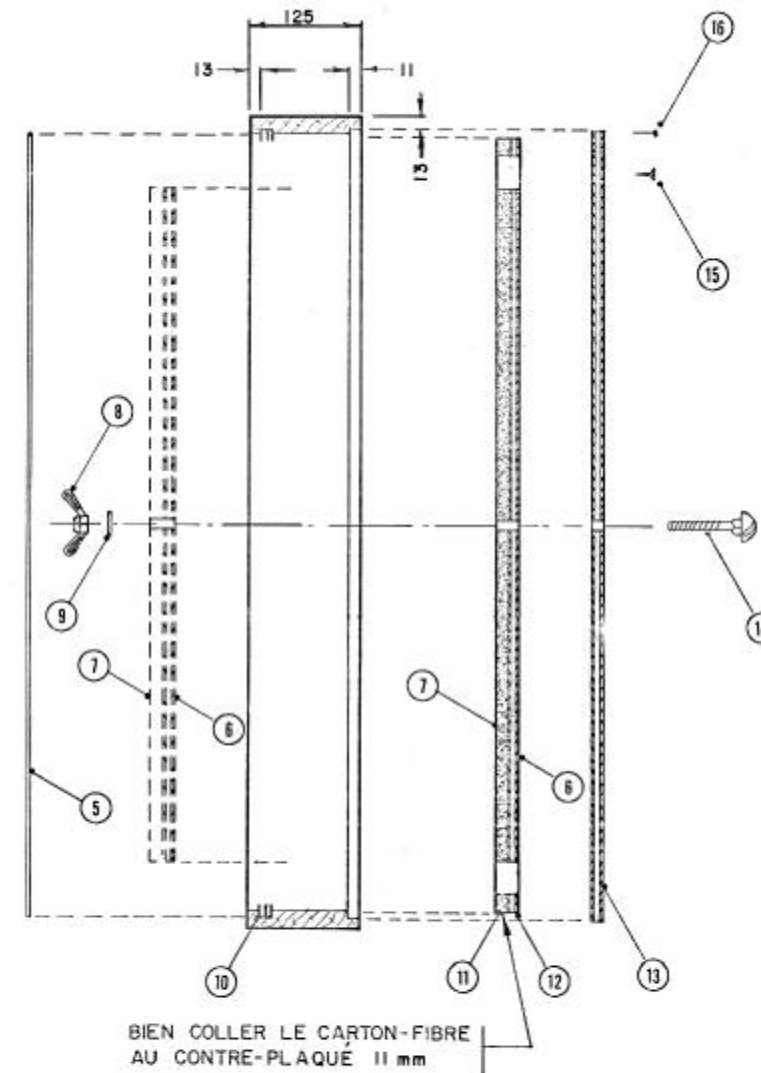
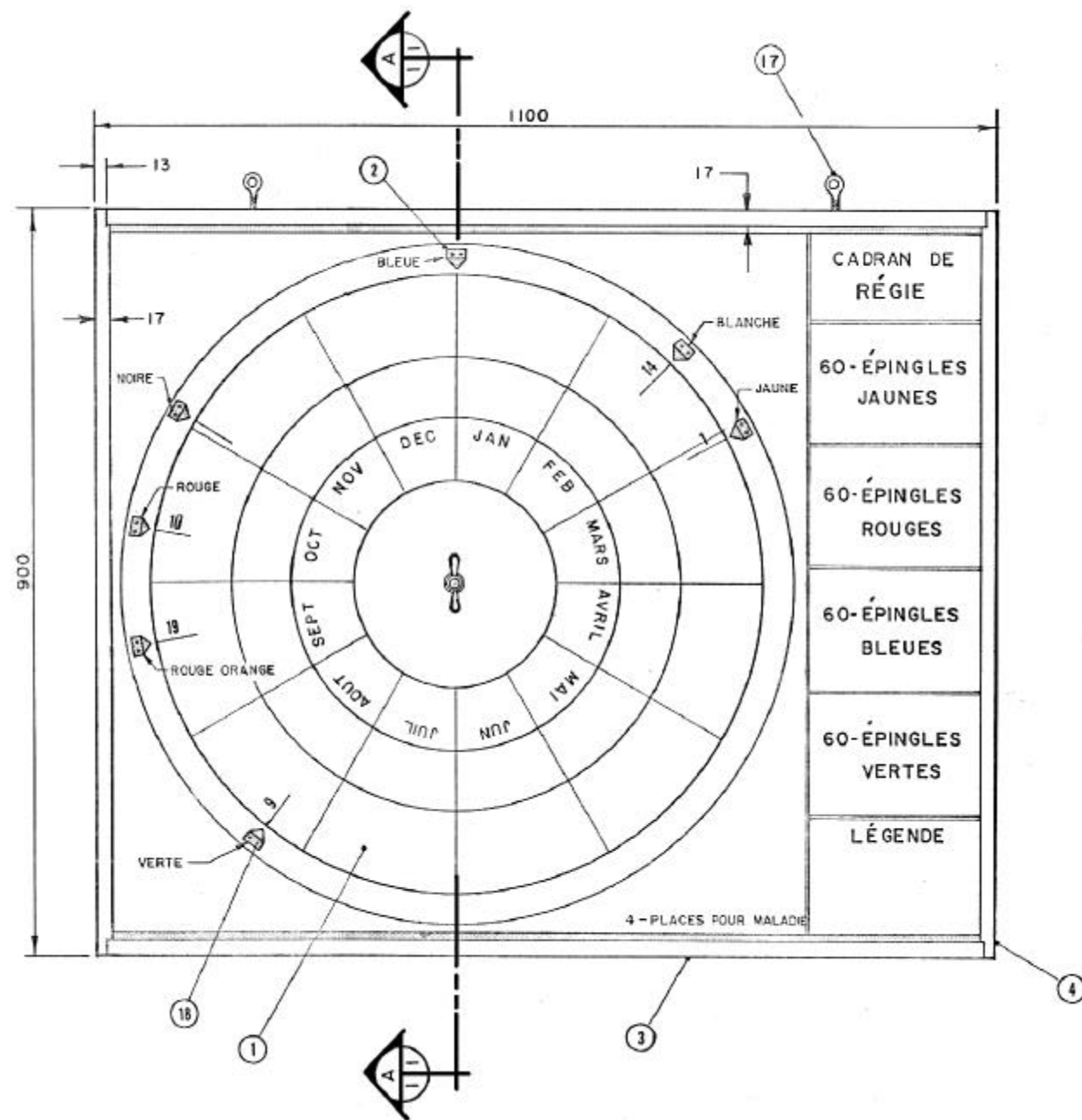
Indique qu'il faut modifier l'alimentation en prévision du vêlage, si le manque de condition de la vache l'exige.

POINTE BLEUE:

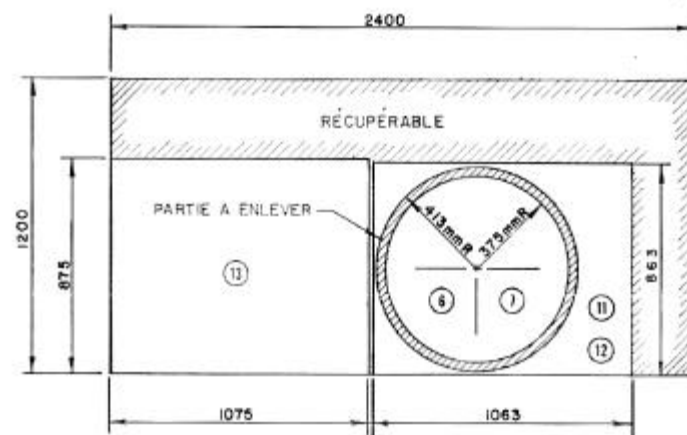
Date du vêlage. Au vêlage, peu importe si la vache vêle avant ou après la date indiquée sur le segment, il suffit de placer l'épingle bleue dans le segment, vis-à-vis la pointe de vêlage dans la couronne

S'il s'agit d'un avortement, l'épingle représentant la vache est remplacée par une épingle bleue comme pour un vêlage à terme.

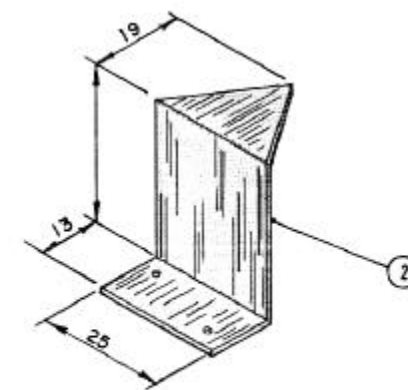
Le présent feuillet constitue le plan complet d'un cadran de régie (troupeau laitier).



NO	-MATÉRIEL-
1	CADRAN DE RÉGIE DISPONIBLE AU SERVICE DE PUBLICATION DU M.A.Q.
2	6 POINTES D'INDICATION EN MÉTAL
3	2 PLANCHES DE PIN 17 X 125 X 1075
4	2 PLANCHES DE PIN 17 X 125 X 900
5	2 PORTES DE VERRE 6 X 550 X 863
6	1 CONTREPLAQUÉ 11 X 750 DIAMÈTRE
7	1 CARTON-FIBRE 11 X 750 DIAMÈTRE
8	1 ÉCROU DE SECURITÉ 10 mm
9	1 RONDELLE PLATE 10 mm
10	1 ENSEMBLE DE COULISSES 1063 mm
11	1 CARTON-FIBRE 11 X 863 X 1063
12	CONTREPLAQUÉ 11 X 863 X 1063
13	CONTREPLAQUÉ 11 X 875 X 1075
14	1 BOULON À BOIS 10 mm X 50 mm LONG
15	8 VIS À BOIS À TÊTE PLATE 25 mm #8
16	CLOUS À FINIR 31 mm
17	2 VIS À CILLET 19mm
18	12 VIS À BOIS 13 mm #7



PLAN DE COUPE
CONTRE-PLAQUÉ ET CARTON-FIBRE



POINTE D'INDICATION